



LIGUE CONGOLAISE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

**LICOCO**

14 Av Loango, Quartier 1, Commune de N'djili-Kinshasa  
Boulevard Kimbuta, Arrêt Bar Grand Libulu, Quartier 1, N'djili-  
Kinshasa/RDC Tél +243 81 60 49 837 ou + 243 89 89 72 130

Email. [licocordc@gmail.com](mailto:licocordc@gmail.com)

[www.licocordc.org](http://www.licocordc.org)

**ETUDE D'IDENTIFICATION DES DIFFERENTS OUTILS  
DE GOUVERNANCE DE LA REDD+ :  
ANALYSE D'EFFICACITE ET D'APPLICABILITE**



DECEMBRE 2017

## TABLE DE MATIERE

<b>I.</b>	<b>Contexte et justification.....</b>	<b>4</b>
<b>II.</b>	<b>Objectifs de l'étude .....</b>	<b>4</b>
<b>III.</b>	<b>Résultats attendus de l'étude .....</b>	<b>5</b>
<b>IV.</b>	<b>Méthodologie et technique de l'étude .....</b>	<b>5</b>
<b>V.</b>	<b>Commentaire des données recueillies sur le terrain.....</b>	<b>5</b>
<b>A.</b>	<b>Cartographie des outils de gouvernance REDD+ et leurs importances dans le processus.....</b>	<b>5</b>
<b>B.</b>	<b>Présentation des outils et leurs niveaux d'avancement et d'applicabilité.....</b>	<b>9</b>
<b>VI.</b>	<b>Analyse l'efficacité des outils dans lutte contre la corruption dans le processus REDD+.....</b>	<b>14</b>
<b>VII.</b>	<b>Recommandations.....</b>	<b>16</b>
<b>VIII.</b>	<b>Conclusion.....</b>	<b>18</b>

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Pour rappel, le processus REDD+ en RDC a démarré en 2009, sous le pilotage du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, avec l'appui du Programme ONU-REDD et de la Banque Mondiale (FCPF) et en dialogue avec les organisations congolaises de la société civile et des peuples autochtones.

Ainsi la RDC s'est positionnée comme un acteur majeur de la REDD+ au niveau international. Cela a valu à la RDC d'être sélectionnée comme l'un des huit pays-pilotes pour le Programme d'Investissement pour les Forêt (FIP) et d'être le premier d'entre eux à faire valider son plan d'investissement, en juin 2011, sécurisant ainsi 60 millions de dollars pour lancer la mise en œuvre de la REDD+ dans le pays.<sup>1</sup>

Et Conformément au budget inscrit dans le Plan de préparation à la REDD+ (R-PP) de la RDC, le financement des huit composantes a été réparti entre les deux programmes ONU-REDD et FCPF. En mars 2010, le Conseil d'Orientation de l'ONU-REDD et le Comité des Participants du FCPF ont approuvé le Plan de préparation à la REDD+ de la RDC (R-PP) avec des financements pour la mise en œuvre du R-PP de la RDC (3.4M\$ du FCPF et 5.5M\$ de l'ONU-REDD). Le don FCPF a essentiellement appuyé la mise en place des composantes (1a, 1b, 2b, 2c et 2d)<sup>2</sup>.

Pour consolider et parachever la phase de préparation, un don additionnel de 5,2 millions de USD de la Banque Mondiale a été accordé à la RDC en janvier 2014 à la suite de la mission d'évaluation indépendante à mi-parcours réalisée au début de 2012. Ce don additionnel avait pour principaux objectifs de : (i) achever complètement la phase de préparation, selon les indicateurs du Readiness-Package, (ii) opérationnaliser les outils de mise en œuvre, dont le système de comptabilité nationale (MRV), le Registre National REDD+, le sauvegardes REDD+, les mécanismes de partages des revenus et des plaintes et recours et (iii) assurer le déploiement de la REDD en provinces.

En Septembre 2015 la signature de la déclaration d'adhésion de la RDC à l'Initiative pour la Conservation de la Forêt d'Afrique Centrale (CAFI) pour la capitalisation du Fonds National REDD+ pour un financement de 200 millions, ce don va permettre à la RDC d'entrée définitivement dans la phase de la mise en œuvre dès 2018 ; et enfin, l'adoption par le Comité des Participants du Fonds Carbone du Document de l'ER-Program Mai-Ndombe pour un achat de carbone(ERPA).

A ce jour, le processus REDD+ est en transit vers la phase de mise en œuvre pour ce qui concerne les programmes qui seront financé par le FONREDD et pour ce qui est du FIP, les porteurs de projets sont en plein exécution sur terrain, mais les outils qui doivent être

<sup>1</sup> Stratégie National Cadre de la REDD+, P.16

<sup>2</sup> Composante 1: Coordination nationale, pilotage d'ensemble, IEC, consultations et mobilisation, ancrage communautaire, Composante 2: Construction de la Stratégie Nationale et préparation technique, institutionnelle et réglementaire, Composante 3: Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'expérimentations, Composante 4: Elaboration et mise en œuvre du déploiement anticipé de la stratégie REDD+.

appliqués pour assurer la gouvernance : certaines sont en pleine élaboration de fois d'une manière non participative , d'autres sont finis mais méconnus par les parties prenantes du fait qu'ils ne sont pas vulgarisés, d'autre encore ne sont même pas élaborés.

Comme le mécanisme de suivi et contrôle qui déterminerait comment les différents acteurs doivent veiller aux règles et principes de gouvernance à différents niveaux n'est pas encore clairement et effectivement établi, ceci ouvre la porte aux pratiques de corruption et au désavantage des communautés.

Et pourtant, Les performances de la RDC en matière de gouvernance, de transparence et de reddition des comptes, de stabilité et de sécurité, d'efficacité des pouvoirs publics, de respect de la réglementation, d'application de la loi et de la maîtrise de la corruption, du processus REDD+ est un défi nécessitant la mise en œuvre de des outils de gouvernance ci haut cités.

C'est pourquoi , La Ligue Congolaise contre la corruption (LICOCO) avec l'appui de ses partenaires (Transparence International), mène actuellement plusieurs actions de plaidoyer pour mettre en exergue : (i) les outils de contrôle et de gouvernance sur les changements climatiques ; (ii) l'importance du contrôle citoyen de l'action publique, leur probabilité et impact sur le processus REDD+, (iii) les stratégies du contrôle citoyen et les acteurs du changement social, (iv) dresser la cartographie des risques de corruption dans l'ERPD Maï-ndombe et (v) accompagner les communautés affectées sur terrain.

Et dans cette même optique, elle a mené une étude entre le mois d'Octobre et Novembre 2017 pour identifier les différents outils de gouvernance de la REDD+ existant, analyser leur niveau d'efficacité et d'applicabilité et proposer les solutions stratégiques de mise en application et respect de ces outils par les parties prenantes au programme REDD+.

## **II. OBJECTIFS DE L'ETUDE**

L'objectif global de l'étude est de :

- Analyser l'existence et l'efficacité de la mise en application des différents outils de gouvernance de la REDD+ en République Démocratique du Congo auprès par les parties prenantes
- Mener un plaidoyer pour la mise en applications de ces outils dans les zones d'interventions REDD+.

Spécifiquement, il s'agira d' :

- Identifier tous les outils de gouvernance REDD+ déjà élaboré, en élaboration ou pas élaboré par la CNREDD
- Etudier et Analyser l'efficacité de la mise en application de ces outils de gouvernance par les parties prenantes.
- Identifier les institutions qui doivent faire le suivi de la mise en application de ces outils de gouvernance.

- Et enfin, mener des missions d'observation non mandatée pour voir si ces outils sont mis en application dans les projets REDD en réalisation.

### III. RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

- Les différents outils gouvernance de la REDD+ sont identifiés et une analyse sur leur efficacité est faite.
- Une mission d'observation non mandatée est organisée pour voir si les outils de gouvernance sont mis en application par les porteurs des projets REDD dans différents site REDD+
- Des actions des plaidoyers sont organisées auprès de toutes les parties prenantes afin que les outils de gouvernance de la REDD soient terminés et sont mis en application par tous les porteurs des projets REDD sur terrain

### IV. METHODOLOGIE ET TECHNIQUE DE L'ETUDE

Pour mieux identifier les outils de gouvernance déjà élaboré, nous avons utilisés la méthodologie suivante :

- Recherche de la documentation sur le processus REDD+ en RDC
- Rencontre avec les staffs de la Commission Nationale REDD pour avoir leurs points de vus sur les outils de gouvernance élaboré, en cours d'élaboration et non encore élaboré
- Rencontre avec les partenaires techniques et financier du processus REDD+ en RDC
- Analyse de la documentation reçue
- Elaboration du rapport de l'étude.

### V. COMMENTAIRE DES DONNEES RECUEILLIES SUR LE TERRAIN

#### A. Cartographie des outils gouvernance REDD+ et leurs importances dans le processus

OUTILS	ROLE ET IMPORTANCES DANS LE PROCESSUS REDD+ EN RDC
<p><b>L'Arrêté sur l'homologation des programmes ou projets REDD+</b></p>	<p>Deux documents de référence décrivent les procédures pour cadrer les activités REDD+ en RDC :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Arrêté portant homologation des projets REDD+ (2012) dont le manuel de procédure qui définit les étapes et critères d'homologation imposé à tout programme, projet et initiatives REDD+ <b>(en cours de révision)</b>.</li> <li>2. Cadre de gestion environnementale et sociale de la REDD+ (CGES) qui définit les procédures d'approbation et de catégorisation sociale et environnementale ainsi que les exigences appliqués à chaque type d'investissements et de réformes REDD+ en matière sociale et environnementale.</li> </ol>

<p><b>Le Registre national REDD+</b></p>	<p>Une infrastructure électronique conçue pour gérer de manière transparente, fiable et efficace les données de la REDD+. C'est aussi un « répertoire public destiné à recevoir l'information liée » à la procédure d'inscription, d'approbation, de validation et de contrôle des activités REDD+.</p> <p>Point d'entrée du processus de mesure, notification et vérification des financements publics et privés et des résultats de ces investissements dans le cadre de la REDD+ en RDC.</p>
<p><b>Le Système national de suivi de forêts (SNSF) dans le cadre de la REDD+</b></p>	<p>Dans le contexte de REDD+, un SNSF est un système destiné à enregistrer et surveiller la manière dont les terres sont utilisées dans un pays, et à estimer les niveaux d'émissions de gaz à effet de serre (GES).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En combinant les informations sur la façon dont les modes d'affectation des terres sont en train de changer en raison par exemple de la déforestation ou du reboisement avec les informations provenant de l'inventaire forestier national, il est possible non-carbone de chaque acteur.</li> <li>• Partage des revenus REDD+ sera principalement divisé en 3 fenêtres: <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Paiement à la performance carbone des acteurs ayant obtenus les titres sur les réductions carbones</li> <li>→ Paiement à la performance proxy des communautés et des acteurs pour les activités d'intensification agricole, d'agroforesterie et de conservation des forêts.</li> </ul> </li> </ul> <p>d'estimer les émissions de GES globales relatives au secteur forestier.</p>
<p><b>Le Mécanisme de partage des bénéfices</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Garantir un équilibre des bénéfices carbones entre le Gouvernement National, le Gouvernement Provincial, les entreprises privées et les Communautés locales.</li> </ul>
<p><b>Le Mécanisme de plainte et recours dans le cadre de la REDD+</b></p>	<p>Ce mécanisme de gestion des plaintes et recours est mis en place dans le cadre de la mise en œuvre de la REDD+. Il permet une réalisation <u>harmonieuse des Programmes, Initiatives, et Projets REDD+<sup>3</sup></u>, en RDC.</p> <p>Ce mécanisme permet d'instruire avec justice, équité, et objectivité, les plaintes et recours des parties prenantes affectées par les Programmes, Initiatives et Projets REDD+, et d'assurer l'application et le respect des normes nationales et internationales instituées pour l'implémentation de la REDD+ en RDC.</p>
<p><b>Les Standards sociaux environnementaux (SESA) de la REDD+</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outre la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la mise en œuvre de REDD+ peut éventuellement entraîner des avantages sociaux et environnementaux importants, mais il existe également des risques potentiels pour les communautés et l'environnement. D'où l'importance de disposer des Sauvegardes. C'est ainsi que la CCNUCC a mis en place les</li> </ul>

	<p>Sauvegardes de Cancun.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>RDC fait partie des pays REDD+ qui ont développés des approches tendant à intégrer dans leurs systèmes de gestion environnementale et sociale REDD+ les exigences de la CCNUCC et de la Banque Mondiale en matière de sauvegardes.</li> </ul>
<b>Les Directives nationales sur le CLIP dans le cadre de la REDD+</b>	<p>produit un guide méthodologique (qui donne son consentement, comment, à quel moment faudra-t-il solliciter le consentement dans le cadre de la REDD+, comment solliciter le CLIP pour un programme à l'échelle d'une province, pour un processus national, qui donne mandat à qui et comment, etc.).</p>
<b>Le Guide de consultation des parties prenantes dans le cadre de la REDD+</b>	<p>Dans le secteur de l'environnement, les impacts sociaux, économiques et culturels des projets sur les communautés ont mis à l'ordre du jour des questions relatives à la participation du public, la mobilisation collective et la consultation publique au processus de gestion et d'utilisation des ressources naturelles sous-jacent à la prise de décision.</p> <p>En fait, il ne suffit pas d'entendre les avis et d'écouter les populations. Donc, Il apparaît nécessaire d'aller plus loin en donnant la possibilité au public d'avoir une réelle influence sur les décisions qui les concernent, d'où la nécessité de la participation significative et effective des parties prenantes en tenant compte de l'équité genre et des personnes vulnérables.</p>
<b>La Matrice des risques et Mesures d'atténuation</b>	<p>Tous les projets financés par le FONAREDD s'inscrivent dans le cadre général tracé par la CN REDD en matière de sauvegarde et de standards socio-environnementaux et à ce titre ils devront respecter les « standards » de la REDD ainsi que réaliser des Etudes d'Impact et prévoir des mitigations appropriées. Ces études comprennent elles-mêmes l'identification des risques et prévoiront des mitigations mais elles seront plus orientées vers la gestion des impacts sociaux environnementaux. Sans exclure les impacts socio environnementaux, les risques pointent davantage les causes d'échecs des projets pour raisons liées à l'insécurité, aux conflits d'intérêt, à la mauvaise foi, à la fraude...</p> <p>Il est donc nécessaire pour le FONAREDD de rappeler ces grands types de risques et les grands axes de leur mitigation, afin de fournir un cadre synthétique de référence en la matière aux programmes du Fonds.</p>
<b>Le Plan de Communication</b>	<p>Ce Plan intégré de communication est un outil capital et important susceptible d'impulser une nouvelle dynamique d'action visant doublement l'appropriation, l'implication, le changement des comportements et des normes sociales et enfin la participation communautaire et l'engagement des leaders et décideurs à soutenir et promouvoir la REDD dans la perspective d'un Développement Durable et d'une Economie Verte.</p>

	<p>C'est un outil d'Information, d'Education et de Communication pour assurer une bonne vulgarisation, connaissance, compréhension, promotion, transfert des capacités, la mobilisation communautaire dans le processus de préparation et de mise en oeuvre de la REDD auprès de toutes les parties prenantes.</p>
--	--



## B. Présentation des outils et leurs niveaux d'avancement et d'applicabilité

Pour parachever la phase de préparation, un don additionnel de 5,2 millions d'USD de la Banque Mondiale a été accordé à la RDC en janvier 2014 via la CN-REDD.

Ce don additionnel avait pour principaux objectifs de : (i) achever complètement la phase de préparation, selon les indicateurs du Readiness-Package, (ii) opérationnaliser les outils de mise en œuvre, dont le système de comptabilité nationale (MRV), le Registre National REDD+, le sauvages REDD+, les mécanismes de partages des revenus et des plaintes et recours et (iii) assurer le déploiement de la REDD en provinces.

### Est-ce que ces objectifs ont-ils été atteints ?

N°	OUTILS REDD+	CHARGE D'ELABORATION	FINANCEMENT	AVANCEE	DIFFICULTES POUR LA FINALISATION
1	L'Arrêté sur l'homologation des programmes ou projets REDD+	MEDD/CNREDD	Banque Mondiale	L'ancien arrêté ministériel 004 du 15/02 /2012 fixant la procédure d'homologation du projet REDD+ existe. Mais, en ce moment il y a un draft pour la révisitation dudit arrêté d'homologation produit par la CNREDD qui a été discuté avec la cellule juridique du ministère de l'environnement et développement durable. Le Cadre de gestion	Absence des fonds pour l'atelier de validation  Mais plusieurs projets REDD+ n'applique et expérimente pas le cadre de gestion environnementale et

				Environnementale et Sociale (CGES) existe depuis 2012.	sociale.
2	<b>Le Registre national REDD+</b>	CNREDD	Banque Mondiale	Le registre existe avec toute l'architecture mais il n'est pas encore expérimenté par la CN-REDD (voir en annexe le registre)	Absence des Moyens financiers et humains pour son opérationnalisation
3	<b>Le Système national de suivi de forêts (SNSF) dans le cadre de la REDD+</b>	CNREDD	Banque Mondiale	Le document sur le système national de suivi des forêts existe et devrait être mis en application à l'ERPD Maindombe mais cela n'est pas encore été fait	Nécessité de se nourrir de l'expérience de Maindombe et besoin des fonds pour son opérationnalisation au niveau national
4	<b>Le Mécanisme de partage des bénéfices</b>	CNREDD	Banque Mondiale	Seuls les principes directeurs ont été validés à l'échelle de Maindombe	Mettre toutes les parties prenantes d'accord autour du mécanisme de partage des bénéfices au niveau national (absence de consensus)
5	<b>Le Mécanisme de plainte et recours dans le cadre de la REDD+</b>	CNREDD	Banque Mondiale	le document a été produit par la CNREDD mais il n'est pas encore validé par toutes les parties prenantes	Pas encore validé par toutes les parties prenantes, non partager chez les autres parties prenantes

6	Les Standards sociaux environnementaux(SESAs) de la REDD+	CNREDD	Banque Mondiale	Le document finalisé et validé	Ne pas encore approprier par les différentes parties prenantes
7	Les Directives nationales sur le CLIP dans le cadre de la REDD+	CNREDD	Banque Mondiale	Atelier national de validation réalisé	Pas encore vulgariser et traduit en langue locale
8	Le Plan National de communication REDD+	CNREDD	Banque Mondiale	Le document final existe	Pas encore validé et absence des moyens financiers pour sa mise en application
<b>Dans le cadre de la mise en œuvre du projet TIERS 2/ appui à la société civile, le PNUD a disponibilité depuis 2015, 200 000 USD pour appuyer la finalisation du Guide de consultation des parties prenantes, communautés locales et peuples autochtones dans le cadre des programmes et projets REDD+ EN RDC.</b>					
8	Le Guide de consultation des parties prenantes dans le cadre de la REDD+	GTCRR	PNUD	Test de terrain effectué	Ne pas encore valider par toutes les parties prenantes et traduit en langue nationale
<b>Depuis 2016, Pour appuyer la mise en œuvre de la REDD+ et le fonctionnement des organes de gestion du FONAREDD un fond de 6 400 000 USD a été mis en disponibilité pour le secrétariat exécutif du FONAREDD, ce fond peut aussi faciliter la finalisation de certains outils de la gouvernance REDD+.</b>					
9	La Matrice des risques	FONAREDD	FONAREDD	Document produit et validé par les parties prenantes	Pas encore vulgariser et rendu disponible

### B.1 ANALYSE DE FAIT

Malgré les différents financements reçus par la Rdc durant la phase de préparation de la REDD+, les différentes entités en charge d'élaboration des outils de la mise en œuvre n'ont pas pu finaliser ces différents outils de gouvernance REDD+. Et pourtant l'entrée de la REDD+ dans la phase de mise en œuvre est conditionnée par la disponibilité de ces outils qui garanties à la fois : transparence du processus, participation des communautés locales dans le processus, diffusion de l'information liée au processus, partage des bénéfices/ paiement pour services environnementaux, gestion des plaintes et recours,... Or, nous pensons que le FONAREDD devrait disponibilité les fonds déjà reçus pour finaliser les outils gouvernance.

Dans le cadre de l'initiative CAFI, La volonté affirmée du gouvernement de la RDC de mettre en œuvre la Stratégie-cadre nationale REDD+ de la RDC et son Plan d'Investissement en accord avec ses principes opérationnels, dont notamment :

- Une logique de performance dans la mise en œuvre des programmes, la moitié au moins des financements étant destinés à soutenir des interventions sur le terrain, en particulier au travers de Programmes sous-nationaux à large échelle ;
- L'intégration des objectifs d'adaptation et de résilience face au changement climatique ;
- Le respect des sauvegardes sociales et environnementales REDD+ développées au niveau du pays, basées sur les lignes directrices de Cancun, y compris des principes de consultation et de participation ;

or pour que cette volonté soit réelle, il est important que les agences destinées à mettre en œuvre les différents programmes aient des outils de gouvernance qui leur permettra de prévenir la corruption et promouvoir la transparence dans le processus REDD+ en RDC.

TABLEAU MONTRANT LES DIFFERENTS PROGRAMMATION FINANCEE PAR LE FONAREDD EN RDC

PROGRAMME(2017)	Agence	Montant prévu	Montant déjà décaisser
PIREDD MAI NDOMBE	BM	30 000 000	20 000 000
PIREDD PROVINCE ORIENTALE	PNUD	33 000 000	22 000 000
PIREDD SUD UBANGI	BM	7 000 000	4 000 000
SYSTÈME NATIONAL DE SURVEILLANCE FORESTIERE	FAO	10 000 000	6 000 000
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	PNUD	4 000 000	3 000 000
FONCIER	ONU Hab	3 000 000	3 000 000
CAPACITES SOCIETE CIVILE	PNUD	2 000 000	2 000 000
PEUPLES AUTOCHTONES	BM	2 000 000	1 000 000
SECRETARIAT EXECUTIF DU FONAREDD	FONAREDD	6 400 000	1 588 210
Programme Gestion Durable des Forêts	AFD	12 000 000	

Gestion Durable de l'Agriculture, politiques réformes	FAO	3 000 000	
Gouvernance ce programme qui est sensé d'appuyer l'élaboration et la mise des outils de gouvernance REDD+	L'agence n'est pas encore sélectionnée	9 600 000	
programme intégré Mongala	L'agence n'est pas encore sélectionnée	7 000 000	
Programme intégré Equateur	L'agence n'est pas encore sélectionnée	6 000 000	
Programme intégré Kwilu	L'agence n'est pas encore sélectionnée	4 000 000	
Agriculture: cultures pérennes	L'agence n'est pas encore sélectionnée	12 000 000	
Agriculture: Reconquête des savanes dont secteur privé	L'agence n'est pas encore sélectionnée	3 000 000	
Energie	L'agence n'est pas encore sélectionnée	15 000 000	
Standards miniers et hydrocarbures	L'agence n'est pas encore sélectionnée	2 600 000	
Planification familiale	L'agence n'est pas encore sélectionnée	4 000 000	
intrants planification familiale	L'agence n'est	4 000 000	

	pas encore sélectionnée		
<b><u>B.2 ANALYSE DE FAIT</u></b>			
<p>En faisant une lecture horizontale, il est clair que le financement CAFI ne met pas au centre la question de finalisation des outils de gouvernance de la REDD+, et pourtant ces outils font en sorte que l'engagement des parties prenantes soit fondamental au succès des trois phases de la REDD+. Lors de la phase de préparation, il est important de créer et de renforcer les conditions favorables qui mèneront à un engagement continu des parties prenantes à la mise en œuvre de REDD+ et aboutiront à des actions axées sur les résultats à la fois aux niveaux national et sous-national. Or, sans outil de Gouvernance, les résultats escomptés ne peuvent pas être atteints étant donné que les risques de corruption sont énormes.</p>			

## VI. ANALYSER L'EFFICACITE DES OUTILS DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE PROCESUS REDD+

Les programmes qui sont financés par le FONAREDD, tel que démontré dans le tableau ci-dessus, mais la question de la finalisation et de l'applicabilité des outils de gouvernance ne sont pas prise en compte, jusqu'aujourd'hui, comme priorité dans la mise en œuvre des activités REDD+ en RDC.

<b><i>a. Outil transparence du processus REDD+ de</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'arrêté sur l'homologation s'il n'est pas revu, il sera difficile que les communautés locales et peuples autochtones jouent un rôle central pour la réduction de la déforestation, car l'étude sur le moteur de la déforestation indexe les COLO et PA comme acteurs principaux de la déforestation. Mais l'arrêté ne donne pas la possibilité aux communautés d'être porteur du projet.</li> <li>• Le registre national, s'il n'est pas accessible à tout le niveau et à toutes les parties prenantes, c'est difficile d'avoir de résultats reflétant les réalités du terrain.</li> </ul>
<b><i>b. Outil de participation des communautés locales dans le processus</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manuel du CLIP, s'il n'est pas mis en application, c'est difficile de</li> </ul>

<b>REDD+</b>	<p>permettre aux Communautés de donner et retirer leur consentement à tout moment.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide de consultation, permet d'identifier les vrais bénéficiaires du projet, de savoir les étapes à suivre pour que la consultation soit effective tout en accordant aux communautés la liberté de donner les avis sur le projet</li> </ul>
<b>c. Outil de diffusion de l'information liée au processus REDD+</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Système National de Surveillance des Forêts(SNSF), s'il n'est pas opérationnel c'est difficile d'avoir les informations sur les couverts forestiers et sur l'évolution des efforts de réduction de la déforestation et dégradation des forêts.</li> <li>• Le plan de communication, s'il n'est pas mise en œuvre, l'appropriation communautaire et le changement de comportement comme conséquent à la réduction de la pression humaine sur la forêt sera impossible à se concrétiser.</li> </ul>
<b>d. Outil de partage des bénéfices/ paiement pour services environnementaux</b>	<p>Plan de partage des bénéfices, s'il n'est pas applicable c'est difficile que les communautés s'approprient le processus vu que leurs intérêts ne sont pas bien identifiés et repartis équitablement ainsi que les retombés issus aux efforts de réduction de la déforestation.</p>
<b>e. Outil de gestion des plaintes et recours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mécanisme de plaintes et recours, s'il n'est pas applicable, c'est difficile d'apporter un arbitrage équitable entre les actions du projet et les attentes, les besoins communautaires aux réalités du milieu, ainsi que les effets négatifs du projet ne seront pas identifiés et les actions d'atténuation ne seront pas envisagées.</li> <li>• Sauvegardes sociales et Environnementales(SESAs), s'il n'est pas appliqué c'est difficile de faire une évaluation des impacts du projets</li> </ul>

	sur les aspects liés à la participation, au respect de droit et à l'amélioration des conditions de communautés locales et peuple autochtones.
--	---

## VII. RECOMMANDATIONS

Comme vous l'avez constaté avec nous, les outils de gouvernances sensées accompagnées la phase de mise en œuvre ne sont pas entièrement finalisés et ce qui sont disponibles reste difficile dans l'application.

Ainsi, vu les constats fait sur terrain et après avoir recueillies les témoignages des acteurs et fait une analyse d'efficacité et d'applicabilité au programme REDD+, la **LICOCO** recommande urgemment avant la mise en œuvre en 2018 des programmes et projets REDD+, ce qui suit :

### A. Au Gouvernement de la RDC via le Ministère de l'Environnement et Développement Durable

- De finaliser les outils de gouvernance restants et demander à tous les porteurs des projets de faire appliquer ces outils sur terrain ;
- De donner mandat aux ETD de faire le suivi et évaluation de la mise en œuvre des projets REDD+, surtout dans le cadre des Projets ou programmes intégrés ;
- De publier un arrêté portant sur la mise en œuvre obligatoire des outils de la gouvernance de la REDD+ par tous les porteurs des projets (ONG ou Entreprises privées)
- De procéder à une large vulgarisation de ces outils à tout le niveau et surtout d'enjeux REDD+

### B. A la Banque Mondiale et autres Partenaires Techniques et Financiers

- De demander à tous les porteurs des projets REDD de mettre en application les outils de Gouvernance élaborés par le Gouvernement de la RDC via la Commission Nationale REDD+
- De lancer une mission d'audit financier sur les fonds utilisés pour l'élaboration et la finalisation des outils de gouvernance REDD+

### C. Au FONAREDD



- De Demander à tous les porteurs des projets REDD+ sous financement de la Banque Mondiale et de la BAD de mettre en application les outils de gouvernance REDD+ déjà adopté par la CNREDD
- De financer des activités de sensibilisation et d'éducation à la REDD+ auprès des communautés locales
- De faire respecter les outils de la gouvernance REDD+ par les porteurs des projets REDD+
- De mettre les moyens et appuyer la CN-REDD à finaliser les outils avant la mise œuvre des projets d'ici 2018 **A la CN REDD**
- De faire une auto-évaluation sur les financements reçus pour l'élaboration des outils depuis 2014 de sorte à chercher des moyens pour leur finalisation avant la mise en œuvre des projets REDD+ .
- D'établir un état de besoins sur la finalisation des outils manquants avant la mise en œuvre des projets.
- De produire une grille d'évaluation et d'efficacité des outils à mettre en œuvre dans tout projet et programme REDD+ en Rdc.

#### **D. A LA SOCIETE CIVILE**

- De jouer son rôle reconnu de suivi, contrôle et évaluation de la mise en œuvre de la REDD+ en Rdc ;
- De s'assurer de la participation de toutes les parties prenantes dans l'élaboration et mise en œuvre de ces outils
- De demander au FONAREDD et à la CN-REDD de mettre des moyens techniques, financiers et humains pour faire avancer le processus de l'élaboration et filialisation des outils de la gouvernance.

#### **E. A TOUTES LES PARTIES PRENANTES**

- De s'approprier et d'appliquer les outils de la gouvernance

## VIII. CONCLUSION

La RDC a opté pour un processus REDD+ à 3 phases. La phase de la préparation déjà finalisée en 2014, et pendant ce temps le pays est entré dans la phase d'investissement entre 2015 et 2016. Actuellement le processus REDD+ est dans sa phase de programmation pour une mise en œuvre dès 2018.

Ce processus vise à contribuer à la lutte contre la pauvreté, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la transition à long terme vers une économie verte. Il poursuit, pour ce faire, trois objectifs spécifiques :

Parmi les objectifs poursuivis figure :

- « **Gouvernance REDD+** » : qui consiste à opérationnaliser la REDD+ sur le terrain en se dotant *des outils de mise en œuvre, suivi et contrôle, en impliquant toutes les parties prenantes* et en créant des effets de levier (alignement des financements publics et privés sur les objectifs REDD+).

Mais le constat est que ce chantier qui devrait jouer un rôle central pour renforcer la gouvernance (transparence, inclusive, participation, etc.) pour assurer l'efficacité, l'efficience et l'équité du mécanisme REDD+ n'est pas encore finalisé.

Ce qui fait que la mise en œuvre de la REDD+ sans une gouvernance efficace risque de passer à côté des objectifs assignés (c'est-à-dire réduire la déforestation et la dégradation ainsi que améliorer les conditions de vie des communautés locales et peuples autochtones) et les multiples fonds alloués pour la mise en œuvre de la REDD+ auront les résultats réduits.

**C'est pourquoi il est important, que les outils de gouvernance pour la mise en œuvre de la REDD+ soient élaborés et adoptés d'une manière participative de sorte à permettre une appropriation du processus REDD+ et une application cohérente à tous les projets et programmes REDD+ ; car ceci permettra de prévenir les risques de corruption et de détournement des fonds REDD+ pour des fins politiques, personnel, etc.**

**ANNEXES I :**

✓ **PRESENTATION DE LA DIFFERENCE EXISTANT ENTRE PROJET REDD, INITIATIVE REDD, INITIATIVE ALIGNEE REDD, ET INITIATIVE VERTE**

**LA MISE EN ŒUVRE DE LA REDD+ EST CONDITIONNEE A LA MISE EN ŒUVRE DES OUTILS DE GOUVERNANCE**

**Projet REDD:**

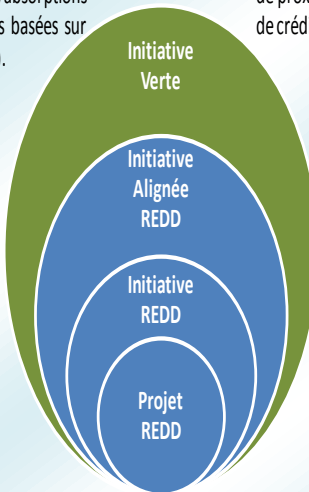
Ensemble d'activités visant à modifier les dynamiques de déforestation et/ou de dégradation forestière et/ou augmenter les stocks de carbone forestier, à l'intérieur d'une zone délimitée au niveau géographique, afin de réduire les émissions et/ou augmenter les absorptions de gaz à effet de serre liées à ces dynamiques, dans le but de valoriser ces réductions d'émissions/absorptions dans un mécanisme de compensations basées sur les résultats (fonds ou marché carbone).

**Initiative REDD:**

Projets, programmes ou politiques entrepris en vue d'obtenir des résultats REDD mesurables ; Soumis à l'ensemble des exigences nationales adaptées du mécanisme international REDD+ émergeant sous la CCNUCC ou d'autres régimes de conformité, y compris sectoriels ; Financement aux résultats carbone ou sur base de proxy, mais ne donnant pas droit à l'émission de crédits carbone REDD

**Initiative alignée REDD:**

Projets, programmes ou politiques entrepris en vue de contribuer à des résultats REDD mesurables ; Soumis aux exigences nationales de base adaptées du mécanisme international REDD émergeant sous la CCNUCC ou d'autres régimes de conformité, y compris sectoriels ; Financement aux résultats ou non, et ne donnant pas droit à l'émission de crédits carbone REDD



**Initiative verte:**

Projets, programmes ou politiques entrepris en vue de contribuer au développement vert de la RDC, et de contribuer aux résultats REDD+ mesurables ou non ; non soumis aux exigences associées au mécanisme international REDD+ émergeant sous la CCNUCC ; financés aux résultats ou non, et ne donnant pas droit à l'émission de crédits carbone REDD



**Quatre typologies de financement et d'action encouragées et suivies dans le cadre de la stratégie nationale REDD en RDC**

